

# Bulletin d'adhésion 2021

« L'Apei Périgueux est une **association Loi 1901**.

Son activité et **sa pérennité** valent d'abord par **l'existence et le nombre de ses adhérents** ainsi que par l'investissement de certains d'entre eux (au Conseil d'Administration, aux commissions thématiques,...).

L'association assure une **fonction militante de défense des droits et intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles** auprès des pouvoirs publics et **veille au fonctionnement et au développement d'établissements et services adaptés** à leurs besoins.

Votre soutien par l'adhésion et votre investissement en temps, à la mesure de vos moyens, représentent donc pour l'association une importance majeure.

**Nous vous remercions de votre choix de participer. »**

Le Président, **Hervé MAZIERE**

**Je soussigné(e)** .....

**souhaite**

**Adhérer**

**Renouveler mon adhésion à l'Apei Périgueux**

**73€** Adhésion à l'Apei Périgueux (comprend l'envoi du journal REFLETS), à l'Unapei (Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés) et l'envoi de son bimestriel VIVRE ENSEMBLE, et à l'Urapei (Union Régionale) assurant la représentation aux instances régionales de décision.

**Cette adhésion permet l'accès aux services Unapei (consultations, formation, documentation, soutien au départ en vacances avec les chèques vacances ANCV,...). Règlement possible en deux fois (2x36,50€).**

**48€** Adhésion de soutien à l'Apei Périgueux seule (comprend l'abonnement au journal bisannuel Reflets).

**Soutien complémentaire** : contribution aux projets de l'association.

**Montant libre** : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

**Bulletin d'adhésion 2021**  
**A retourner accompagné du règlement à :**  
Apei Périgueux  
1 Avenue Hélène BOUCHER  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Pour plus d'informations sur nos actions :  
[www.unapei.org](http://www.unapei.org) / [www.apei-perigueux.fr](http://www.apei-perigueux.fr)

**Les dons et legs, comme l'adhésion, font l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 60% dans la limite de 20% des revenus imposables (attestation fiscale fournie).**